

Parcoursup : des ajustements promis pour 2019

Pour éviter aux candidats de longues semaines d'attente, la phase finale se terminera désormais fin juillet

Ce n'est pas parce que Parcoursup est « une vraie réussite » que la nouvelle plate-forme ne mérite pas quelques « ajustements ». Ce n'est pas parce qu'analyser l'outil qui a succédé à APB (Admission post-bac) « sous un angle purement quantitatif est un contresens » qu'il ne faut pas en défendre le succès avec force chiffres. Lors de sa conférence de presse de rentrée, mardi 25 septembre, sur le campus de l'université Paris-Sud, à Orsay (Essonne), la ministre de l'enseignement supérieur, Frédérique Vidal, n'a rien cédé aux détracteurs de sa réforme, tout en annonçant plusieurs évolutions qui devraient rassurer les prochains candidats aux études.

L'ancienne présidente d'université a dressé un bilan très positif de cette première année de fonctionnement de Parcoursup, la plate-forme d'accès à l'enseignement supérieur issue de la loi orientation et réussite des étudiants, votée en mars. Malgré un été marqué par les critiques envers la lenteur de la nouvelle machine à affecter les candidats dans les formations, c'est toute une gamme de « progrès significatifs » par rapport à « Admission post bac » qu'a soulignée la ministre. Avec à l'appui un ensemble de chiffres et de statistiques choisis, alors que l'accès à l'ensemble des données reste pour l'instant impossible, pour les chercheurs comme pour les journalistes.

955 bacheliers sans proposition

Au total, ce sont plus de 2,4 millions de propositions qui ont été faites par Parcoursup à quelque 730 000 jeunes, sur les 812 000 inscrits sur la plate-forme. Parmi eux, 583 274 ont accepté une proposition, soit 27 000 de plus qu'en 2017.

Au terme de la procédure, vendredi 21 septembre, il restait 955 bacheliers, en majorité issus des filières technologiques et professionnelles, encore accompagnés par les commissions rec-

torales, faute d'avoir reçu et accepté une proposition sur Parcoursup. La ministre n'a pas précisé le nombre d'étudiants en réorientation en quête d'une place, ni celui des candidats considérés comme inactifs, ou encore le nombre final des candidats ayant quitté la procédure. Sur APB, ils étaient 3 729 bacheliers sans affectation au 25 septembre 2017.

« Le succès, c'est maintenant qu'il se joue, dans les amphis », a défendu Frédérique Vidal. Car Parcoursup n'est « qu'un outil » au service d'un projet politique et pédagogique dont l'objectif est de « favoriser la démocratisation » de la réussite des études supérieures, a insisté la ministre, plutôt que leur « massification », comme le faisait APB. Tout en soulignant que 145 000 parcours d'accompagnement « oui si », c'est-à-dire des filières de remise à niveau pour les profils jugés fragiles, ont été proposés dans les universités sur Parcoursup, sans que le ministère sache encore combien de candidats ont validé de telles propositions.

Apaiser les craintes des familles

Au-delà de ces premiers éléments de bilan, qui devraient s'affiner avec les prochains rapports des comités de suivi de la réforme, la ministre a annoncé plusieurs ajustements qu'elle compte mettre en œuvre pour la deuxième édition. Au premier rang desquels le changement de calendrier, « le point majeur d'amélioration », a-t-elle avancé. A l'avenir, la phase principale de Parcoursup ne se terminera plus le 5 septembre, mais à la fin du mois de juillet.

Ce retour à un calendrier similaire à celui d'APB, dont la phase principale s'achevait aux alentours du 20 juillet, ne manquera pas de recevoir le soutien de l'ensemble des formations, des universités aux BTS-DUT en passant par les classes préparatoires... unanimes à demander une accélération du processus, dont la longueur a provoqué cette année

des difficultés pour boucler les inscriptions, à quelques jours de la rentrée. Une manière aussi de ne pas faire revivre l'attente estivalement anxiogène pour de nombreux candidats, avec de potentiels casse-tête tardifs par exemple pour trouver un logement.

En revanche, l'option de rétablir une hiérarchisation des vœux des lycéens a été de nouveau clairement écartée par la ministre, bien que plusieurs voix s'élèvent en sa faveur dans la communauté universitaire pour accélérer l'affectation. Ce système de classement

des vœux permettait sous l'ère APB d'affecter simultanément des milliers de candidats en fonction de leurs souhaits prioritaires, alors que, désormais, les candidats acceptent ou refusent chaque proposition au fur et à mesure qu'ils les reçoivent. Une brèche a néanmoins été ouverte, avec un certain flou, vers une potentielle hiérarchisation a posteriori de certains vœux, bien que le ministère refuse le terme. Au-delà de l'aspect technique, la question est sensible, tant ce classement des vœux faisait partie de l'« ADN » d'APB.

Pour les candidats ayant « une vision très claire de leurs vœux », il pourrait être proposé de « définir par avance la réponse qu'ils apporteront aux différentes propositions qui leur seront faites », a indiqué la ministre, soit une sorte de « répondeur automatique ».

Une fois les propositions reçues et le bac passé, un candidat qui a accepté une proposition, mais maintenu des vœux sur lesquels il est en liste d'attente, pourrait ainsi choisir celui ou ceux qu'il préfère parmi ces derniers. Et s'il obtient dans ces choix favorisés une place, y être automatiquement affecté. De quoi, encore une fois, accélérer le processus, et apaiser les craintes des familles de revivre une attente anxiogène.

Mobilité géographique

Ces dernières resteront en revanche sur leur faim au sujet de la

compréhension des critères de sélection utilisés par les formations. Une nouvelle fois, la ministre a opposé une fin de non-recevoir aux multiples acteurs qui demandent la publication de ces algorithmes locaux appliqués dans chaque établissement - univer-

L'option de rétablir une hiérarchisation des vœux des lycéens a été de nouveau écartée par la ministre

sité, BTS, prépas, DUT... - pour classer l'ensemble des candidats.

Une incompréhension qui avait alimenté des craintes de discriminations, écartée par Frédérique Vidal comme des « légendes urbaines ». « Les discriminations des territoires ou des genres, le renforcement des inégalités sociales... aucune de ces affirmations n'est confirmée », a-t-elle

souligné, avançant plusieurs chiffres telle l'augmentation de 21 % du nombre de boursiers admis dans l'enseignement supérieur, ou encore les 10 % de candidats de plus ayant reçu et accepté une proposition en dehors de leur académie cette année, par rapport à 2017. « Il faut aller plus loin », a-t-elle annoncé, concernant l'ouverture de la mobilité géographique, laissant augurer une hausse des taux de candidats hors académie fixés par chaque formation.

M^{me} Vidal a toutefois assuré « entendre le ressenti » des candidats ayant accusé la plate-forme de discrimination à leur égard. Pour y remédier, le ministère serait prêt à réfléchir à « l'anonymisation » des dossiers. Ce qui promet de nouveaux débats. ■

CAMILLE STROMBONI
ET SÉVERIN GRAVELEAU